

MINISTÈRE DES ARMÉES



ETAT-MAJOR DES ARMÉES

Base de défense de Mont de Marsan

Comité Social

Dossier suivi par :
Lcl Savio Laurent
Sgt(RC) Vigara Patricia

Mont de Marsan, le 05 avril 2019

N° 18/ARM/EMA/BdDMDM/Comité Social

Clf : 20190405_NP_ARM_BdDMDM_ComSoc_18.

NOTE DE SERVICE

à l'attention des destinataires *in fine*

OBJET : Activité famille « Pic du Midi ».

1. GENERALITES.

Le comité social de la Base de défense Mont de Marsan organise **le samedi 28 septembre 2019**, une sortie famille au « Pic du Midi » au profit de 55 ressortissants du Ministère des Armées et de leur famille.

L'organisation générale de cette animation est dévolue au Lcl Savio Laurent et au Sgt (RC) Vigara Patricia.

La liste du personnel organisateur fera l'objet d'une décision d'organisation d'une activité dans le cadre des ASCC, signée par le commandant de la Base de défense de Mont de Marsan, président du comité social. Le personnel désigné est considéré en service.

La participation est fixée à :

- **40,00 euros** par adulte ressortissants de l'Action Sociale des Armées
- **25,00 euros** par adolescent de 12 à 17 ans
- **10,00 euros** par enfant de 05 à 11 ans

Le paiement est accepté sous forme numéraire, chèque et chèque-vacances.

Cette participation financière forfaitaire inclut les prestations suivantes : le transport en car militaire, la montée en téléphérique, le repas de midi et la visite guidée. Le comité social prend en charge le complément financier.

Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible.

Les inscriptions et le paiement s'effectueront au cercle

Les lundi 27 et mardi 28 mai 2019 de 11 h 45 à 13 h 00.

Une pré-inscription en ligne est fortement conseillé directement à l'adresse Intradef suivante : <http://portail-eiuot.ba118.intradef.gouv.fr/events/> (lien disponible jusqu'au 27 mai à 09 h 00) ou sinon retrouvez ce raccourci via l'annonce du portail base. (onglet « Social - Fêtes »)

2. DEROULEMENT.

Samedi 28 septembre 2019 :

06h45 : Accueil des familles sur le parking extérieur de la base aérienne,
07h00 : **Départ impératif de Mont de Marsan,**
11h30 : **Arrivée au sommet du Pic du Midi**
11h45 : **Visite guidée**
12h30 : **Repas au sommet + temps libre**
16h00 : **retour sur Mont de Marsan**
20h00 : Arrivée approximative sur le parking de l'entrée base.

3. MOYENS.

3.1 Transport.

Le chef du Bureau transport mettra à disposition du comité social un bus (sillage n° 8590623) le vendredi 27 septembre 2019 à 14h00, pour un départ le samedi 28 septembre 2019 à 06h45 du parking extérieur de la base aérienne. Le retour est prévu le jour même aux alentours de 20h00. Le bus sera réintégré le lundi 30 septembre 2019 dans la matinée.

Cette note de service sera transmise comme justificatif à la demande de prestation SILLAGE.

3.2 Sécurité.

Les participants seront assurés par leur propre assurance de type « Responsabilité civile » pour toutes les activités autres que le transport.

Au moment du départ, les organisateurs déposeront au service de semaine base la liste exacte des participants et au moins un numéro de téléphone portable, afin que le groupe soit joignable en cas de nécessité.


Le Colonel Cédric GAUBY-LIERRE
Commandant la Base de Défense de Mont de Marsan
et Commandant la Base aérienne 118 « Colonel Rozanoff »

DESTINATAIRES :

- DIFFUSION A